



André CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme
Président du Groupe
de la Gauche Démocrate et Républicaine
3, route des Trois ponts
63300 THIERS

Le 17 septembre 2024

Monsieur Michel BARNIER
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75 007 PARIS

Objet : Rentrée 2024-2025 - Inclusion scolaire - Manque d'AESH
Nos références : JB2116/2118

Monsieur le Premier ministre,

Je souhaite vous alerter sur le non-respect des engagements de l'Etat en matière d'inclusion scolaire et d'accompagnement à la scolarisation des enfants en situation de handicap en cette rentrée scolaire.

Alors que les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sont les acteurs incontournables de l'école inclusive, la situation relevée lors de cette rentrée est préoccupante et se dégrade. Des dizaines de milliers d'enfants sont privés d'AESH alors qu'ils devraient bénéficier d'un accompagnement individualisé suite à leur notification par les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).

Dans le seul département du Puy-de-Dôme, il manquerait, selon les services académiques, a minima une centaine de postes d'AESH. Les familles et les associations qui les représentent estiment que ce chiffre est nettement supérieur, notamment au regard des mutualisations de prises en charge qui se multiplient dans les établissements pour essayer de pallier les insuffisances et les non-remplacements d'agents en maladie.

De plus, depuis la rentrée, malgré les demandes répétées de dotations supplémentaires de la part des responsables académiques, de nombreux contrats restent bloqués, sous le seul argument « de l'absence de budget », alors que des recrutements étaient engagés.

Cette situation engendre légitimement beaucoup de détresse et de colère de la part des familles, mais également de la part des équipes enseignantes au regard de la dégradation des conditions d'enseignement et de suivi des élèves, déjà affectées par des classes surchargées.

Elle appelle tout d'abord des réponses d'urgence pour débloquer les moyens budgétaires indispensables aux académies pour leur permettre de recruter l'ensemble des postes d'AESH notifiés et de répondre aux besoins en matière de supports pédagogiques adaptés.

.../...

Elle nécessite ensuite d'engager enfin la création d'un corps de fonctionnaires AESH avec le statut, la rémunération et la formation afférentes, seule condition permettant de répondre durablement aux besoins en renforçant l'attractivité du métier.

Dans l'attente de la réponse gouvernementale pour que l'ensemble des élèves puissent bénéficier au plus vite de l'accompagnement qui leur a été accordé, comme sur l'évolution du métier d'AESH, je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André CHASSAIGNE